

DOSSIER DE PRESSE

ERDF, PREMIER DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ EUROPÉEN



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE



Et l'électricité vient à vous

SERVICE DE PRESSE D'ERDF



Le Service de Presse national d'ERDF a mis en place une permanence joignable 24h/24h et 7J/7 afin de répondre aux demandes des journalistes. Le numéro à composer est le **01 47 74 75 98**.

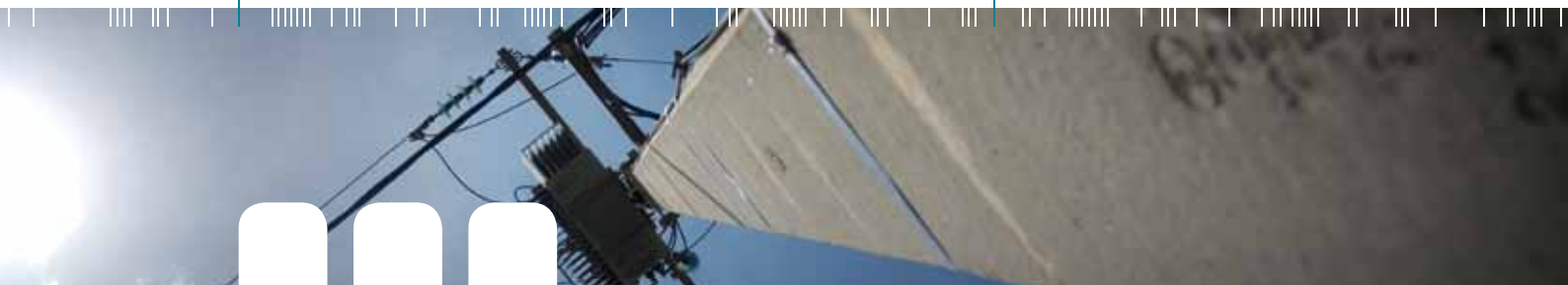
Le service de presse est dirigé par Philippe Gluck, et composé de deux attachées de presse, Alexandra Pons et Alizée Gervais, et d'une assistante, Mireille Chaunu.

Les communiqués et les dossiers de presse sont mis en ligne sur le site www.erdfdistribution.fr sous la rubrique « **Médias** ».

La rubrique « **s'abonner** », en bas de la home page du site, vous permet de recevoir une alerte sur les nouvelles actualités d'ERDF mises en ligne sur le site.

ERDF est aussi présente sur Youtube et Facebook.





ERDF PREMIER DISTRIBUTEUR EUROPÉEN D'ÉLECTRICITÉ	P 4
LA GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE	P 6
ERDF, SERVICE PUBLIC AUPRÈS DE 34 MILLIONS DE CLIENTS <ul style="list-style-type: none">- La satisfaction des clients au cœur des priorités d'ERDF- ERDF, au cœur des territoires	P 7
RÉSEAU : DES INVESTISSEMENTS À LA HAUSSE <ul style="list-style-type: none">- Aléas climatiques : anticiper pour sécuriser, se mobiliser pour réparer	P 10
LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DES OUVRAGES ÉLECTRIQUES	P 12
UNE POLITIQUE SOCIALE AMBITIEUSE <ul style="list-style-type: none">- Une entreprise qui recrute- La formation, levier de performance et de promotion sociale- L'égalité hommes-femmes : un accord, des actions- « Mieux vivre au travail »- Intégrer sur le long terme les personnes en situation de handicap- ERDF s'engage aux côtés de l'État dans le programme « ORDI 2.0 »- Dans le vent avec Damien Seguin	P 13
ERDF, ACTEUR DE DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX INTELLIGENTS <ul style="list-style-type: none">- Le système communicant Linky, première brique des smart grids- ERDF, une longueur d'avance dans les smart grids- De nombreux projets français en cours...- ERDF roule pour le véhicule électrique	P 18
ERDF INTENSIFIE SON DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL	P 22
UNE ENTREPRISE ENGAGÉE DURABLEMENT <ul style="list-style-type: none">- Des engagements environnementaux- Des engagements sociétaux	P 24



ERDF, PREMIER DISTRIBUTEUR EUROPÉEN D'ÉLECTRICITÉ

Électricité Réseau Distribution France (ERDF) est le gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité sur 95 % du territoire français continental.

Filiale à 100 % du groupe EDF, ERDF a été créée le **1er janvier 2008** dans le cadre de l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence.

Ses 36 000 collaborateurs assurent chaque jour l'exploitation, l'entretien et le développement de près de 1,3 million de kilomètres de lignes électriques, au service de 34 millions de clients. **ERDF est à ce titre le premier distributeur européen d'électricité.**

Ce réseau appartient aux autorités concédantes (communes ou regroupements de communes), qui lui en confient la gestion par une délégation de service public.

L'entreprise réalise, à ce titre, de nombreuses interventions sur le réseau, telles que les raccordements, les mises en service, les dépannages et les changements de fournisseur.

11 millions d'interventions ont été réalisées en 2010

ERDF est une entreprise de service public, notamment responsable de la continuité et de la qualité de la distribution d'électricité, ainsi que de l'accès au réseau de distribution sans discrimination.

Parallèlement, ERDF intensifie son développement à l'international, avec sa filiale ERDF-i, qui propose des prestations de service et la gestion de réseaux de distribution hors de France.

ERDF a réalisé un chiffre d'affaires de 12,187 milliards d'euros en 2010.

ERDF est rémunérée par le TURPE (tarif d'utilisation des réseaux publics de distribution d'électricité) dont le montant est fixé par les Pouvoirs Publics et payé par les utilisateurs des réseaux. Le TURPE est destiné à couvrir les coûts d'acheminement de l'énergie et représente 90% des recettes d'ERDF.

Une entreprise au cœur de l'ouverture du marché de l'électricité

Gestionnaire du réseau public d'électricité, Électricité Réseau Distribution France (ERDF) a pour responsabilité d'assurer un accès au réseau conforme aux attentes des différentes parties prenantes. Dans un marché ouvert à la concurrence, la continuité du service public de distribution d'électricité est au cœur d'un système qui met l'entreprise ERDF en relation avec les pouvoirs publics, la Commission de régulation de l'énergie (CRE), les collectivités locales, les autorités concédantes et les utilisateurs du réseau (clients, fournisseurs, producteurs).

CHIFFRES CLÉS 2010

34 millions de clients dont **374 000** nouveaux clients

1,3 millions de km de réseau de distribution d'électricité

11 millions d'interventions chez les clients en moyenne par an

1 200 recrutements, dont **285** suite à un contrat d'apprentissage

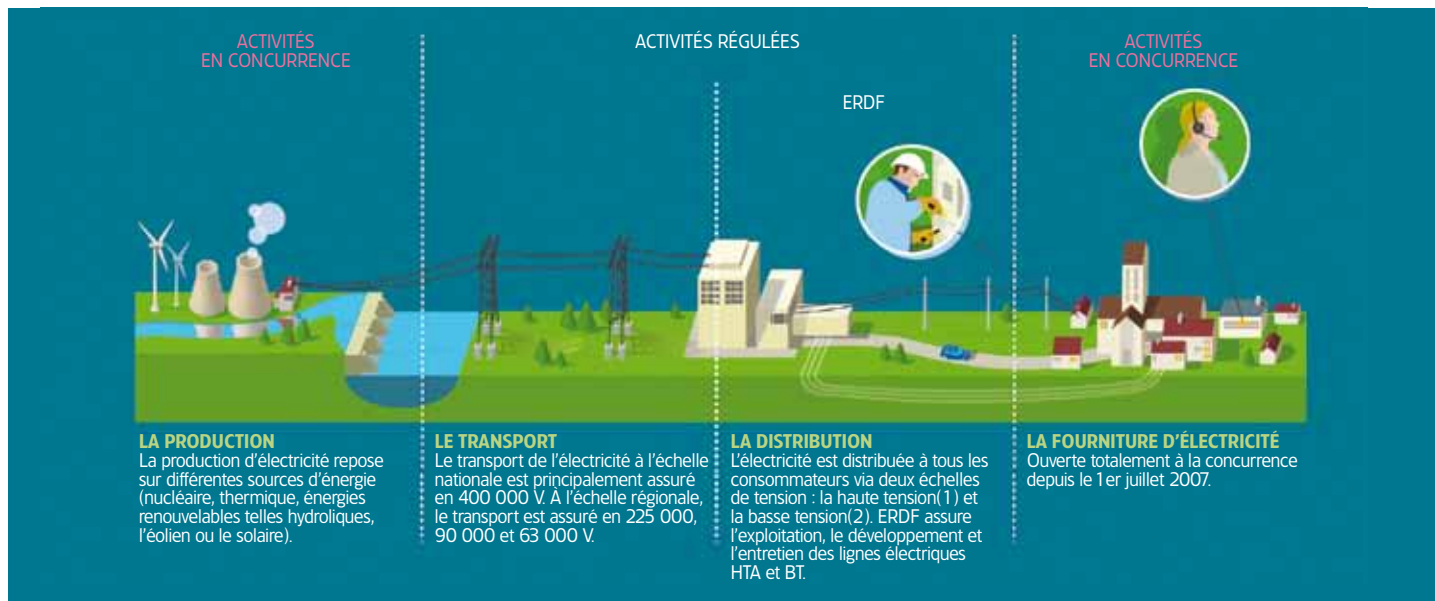
2,560 milliards d'euros d'investissements

36 110 salariés

1 047 sites dans tous les départements

Plus de **800** interlocuteurs privilégiés au service des collectivités locales

ERDF, service public au coeur du marché de l'électricité français



ERDF, une entreprise concessionnaire

La gestion des réseaux publics de distribution d'électricité est une mission formalisée par des contrats de concession. Ces contrats, signés par les collectivités locales, permettent à l'entreprise d'exploiter la concession de distribution d'électricité sur un territoire déterminé.

ERDF gère 994 contrats de concession de distribution d'électricité (chiffre à fin février 2011), couvrant 95% du territoire national et répartis comme suit :

- 777 concessions communales dont 40 villes de plus 50 000 habitants
- 217 concessions intercommunales

Ce patrimoine représentait 37,2 milliards d'euros d'actifs nets en concession en 2010.

Les contrats de concession sont conclus pour une durée généralement comprise entre 20 et 30 ans. ERDF s'engage à entretenir et à développer les infrastructures en contrepartie de l'exploitation du réseau.

Chaque renouvellement de contrat de concession donne lieu à des négociations entre le concédant et ERDF pour déterminer les modalités du contrat.

SIGNATURE DE NOUVELLES CONCESSIONS

Un avenant au contrat de concession de la ville de Paris a été signé en 2009 pour une durée de 15 ans avec la possibilité de le renégocier sous 10 ans.

150 contrats seront renouvelés jusqu'en 2020, parmi lesquels les villes de Lyon, Orléans et Niort en 2013 et la communauté urbaine du Grand Nancy en 2014



Plus d'informations sur ERDF sur www.erdfdistribution.fr



LA GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE

ERDF est une société anonyme, filiale à 100 % du groupe EDF. Elle est constituée d'un directoire et d'un conseil de surveillance

Le directoire assure pleinement la direction générale de la société. Son président est désigné par le conseil de surveillance. Il est en outre responsable de la définition et de la mise en œuvre du code de

bonne conduite et en rend compte annuellement à la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Il est présidé par Michèle Bellon.

Le conseil de surveillance supervise la gestion économique de la société menée par le directoire, dans le respect du principe d'indépendance. Il est présidé par André Merlin.

ORGANISATION DE L'ENTREPRISE

DIRECTEUR DES OPÉRATIONS EN RÉGIONS

 IDF ⁽¹⁾ Jean-Luc ASCHARD	 MED ⁽⁴⁾ Frédéric BUSIN
 MMN ⁽²⁾ Jean-Claude BAUDENS	 RAB ⁽⁵⁾ Jacques LONGUET
 EST Bruno CHEFSON	 OUEST Patrick DUBOIS
 ACL ⁽³⁾ Daniel THOMAS	 SUD-OUEST Gilles CAPY

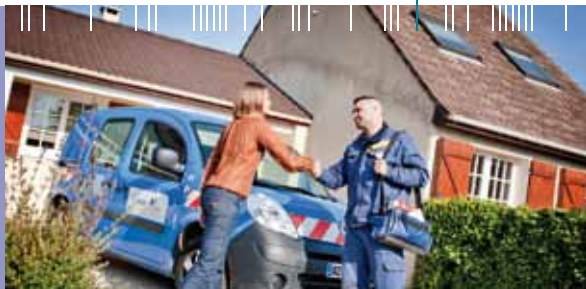
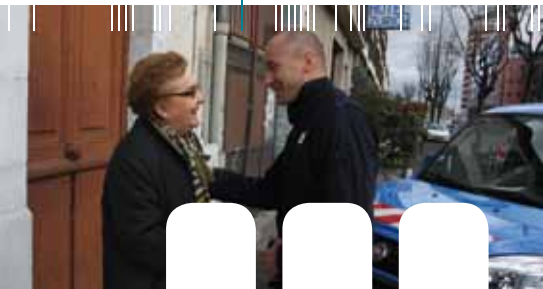
PRÉSIDENT
DU DIRECTOIRE
Michèle BELLON

 PROJET DE TRANSFORMATION Christophe CARVAL	 SECRETARIAT GÉNÉRAL François ABKIN	 APPUI AU PILOTAGE Christian BUCHEL
---------------------------------------------------------	-------------------------------------------------	-------------------------------------------------

DIRECTION SANTÉ SÉCURITÉ Pierre RAIMBAULT		CONTRÔLE DE CONFORMITÉ Alain BRIERE	
DÉLÉGATION À L'ÉTHIQUE ET À LA PROTECTION DU PATRIMOINE Pierre-Marius BRUN		DIRECTION AUDIT CONTRÔLE INTERNE RISQUES Gérard SAMSON	
		DIRECTION DE LA COMMUNICATION Robin DEVOGELAERE	

 DIRECTION RESSOURCES HUMAINES Christine GOUBET-MILHAUD	 DIRECTION FINANCES Sylvie BILLION	 DIRECTION TECHNIQUE Gilles GALLEAN	 DIRECTION SYSTÈME D'INFORMATION Jean-Pierre BEL	 DIRECTION POLITIQUE INDUSTRIELLE ET IMMOBILIER Catherine CROS	 DIRECTION DÉVELOPPEMENT Patrick CORRAL	 DIRECTION STRATÉGIE & GRANDS PROJETS Marc BOILLOT
------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------	----------------------------------------------	--------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------

(1) Ile de France. (2) Manche mer du Nord. (3) Auvergne Centre Limousin. (4) Méditerranée. (5) Rhône-Alpes Bourgogne.



ERDF, SERVICE PUBLIC AUPRÈS DE 34 MILLIONS DE CLIENTS

ERDF est responsable de l'exploitation, de la gestion et du développement du réseau public de distribution d'électricité. Elle réalise à ce titre de nombreuses interventions sur ce réseau. Raccordements, mises en service, dépannages, changements de fournisseur sont autant d'opérations assurées par ERDF.

Les prestations d'ERDF

ERDF effectue à la demande des fournisseurs d'énergie des prestations pour le compte de leurs clients :

- mises en service des installations,
- résiliations de contrat,
- branchements ou déplacements de compteur,
- interventions pour impayés,
- changements de fournisseur...

L'ensemble de ces prestations (11 millions en 2010) est détaillé dans un « Catalogue des prestations » disponible sur le site d'ERDF (www.erfdistribution.fr).



Le raccordement

Ces raccordements concernent aussi bien les nouveaux consommateurs que les producteurs d'électricité.

ERDF assure le raccordement d'une installation ou d'un site au réseau public de distribution dont elle gère la concession à des conditions techniques et financières définies réglementairement et contractuellement.

La prestation de raccordement comprend :

- l'extension et/ou le renforcement du réseau,
- le branchement,
- le réglage des protections, le cas échéant.

Service public de dépannage

ERDF réalise les dépannages du réseau sur la quasi totalité du territoire, 7 jour sur 7, 24 heures sur 24. Un service dépannage est à la disposition de la clientèle 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

ERDF, SERVICE PUBLIC AUPRÈS DE 34 MILLIONS DE CLIENTS



130 000 DEMANDES DE NOUVEAUX PRODUCTEURS EN 2010

Avec le développement des énergies renouvelables, les installations de production décentralisée d'électricité se multiplient et doivent pour la plupart être raccordées au réseau de distribution.

En 2010, ERDF a enregistré plus de 130 000 demandes de raccordements. Ainsi dans les derniers jours d'août 2010, l'annonce d'une révision du tarif de rachat de l'énergie photovoltaïque au 1^{er} septembre a entraîné près de 3200 nouvelles demandes d'installations supérieures à 36 kVA pour environ 877 MW, soit près de 40 fois le rythme mensuel prévu par la programmation pluriannuelle des investissements sur ce segment.

LA SATISFACTION DES CLIENTS AU CŒUR DES PRIORITÉS D'ERDF

Le service au client est placé au cœur du projet d'entreprise. En simplifiant les démarches de ses clients, en leur proposant des délais d'intervention plus courts et une proximité territoriale réelle, ERDF vise la hausse du taux de satisfaction dès la fin 2011, en divisant par deux le nombre de clients insatisfaits.

Parallèlement, l'entreprise a engagé une démarche de lean management baptisée « **Excellence Opérationnelle** », qui vise notamment à optimiser le nombre d'interventions en journée, maîtriser les engagements contractuels des rendez-vous clients et disposer d'une forte réactivité en cas de changement de la demande ou de la disponibilité des ressources.

Par ailleurs, ERDF a procédé à une segmentation de ses différentes catégories de clients : clients particuliers, marché d'affaires (PME-PMI et clients industriels) et collectivités locales. Cette segmentation vise à mettre en place des procédures plus adaptées et simplifiées à destination de chacun de ces publics.

Par exemple, ERDF a nommé des « chargés d'affaires » dédiés pour gérer le suivi des clients « Grands Comptes » et des principaux aménageurs.



LE PROJET PICTREL (Pilotage des interventions chez le client en temps réel) fait partie des outils de gestion informatisée qu'ERDF déploie pour améliorer ses services. Avec Pictrel, les 7000 Techniciens Clientèle d'ERDF gèrent leurs rendez-vous sur PDA (Personnel Digital Assistant) et les 2000 managers pilotent avec efficacité cette activité à partir de portails Web. L'application permet une mise à jour immédiate du dossier client, disponible immédiatement à la consultation, avec visualisation de tout l'historique. La traçabilité des informations est améliorée et la garantie d'un meilleur service est assurée grâce à des rendez-vous mieux gérés et plus précis.

DES PROCÉDURES SIMPLIFIÉES POUR LES CLIENTS

ERDF a simplifié les démarches et a standardisé la procédure de raccordement pour la rendre plus rapide et mieux répondre à la demande. Par exemple un numéro de téléphone unique a été mis en place pour simplifier les démarches des producteurs d'électricité :

0820 031 922 (prix d'un appel local)

Depuis fin janvier 2010, un portail permet de faire sa demande de raccordement en ligne :

<http://perm.erfdistribution.fr/>

Ce type de portail sera progressivement étendu à l'ensemble des clients « consommateurs ».

ERDF, AU COEUR DES TERRITOIRES

ERDF, partenaire des collectivités locales

L'entreprise dialogue avec les collectivités locales pour satisfaire leurs attentes et anticiper les travaux à mener sur le réseau, dans le souci de satisfaire également le client final au contact duquel les équipes d'ERDF travaillent au quotidien.

Dans le cas de grands chantiers, réhabilitation de quartiers, développement de services, grands travaux de transports urbains, **ERDF se positionne en partenaire et apporte son appui avec un interlocuteur dédié :**

- pour participer à la coordination des différents acteurs du projet, tels que les aménageurs, les bailleurs sociaux, les opérateurs réseau,
- pour anticiper les situations induites par les opérations comme les déplacements d'ouvrages de réseau.

Afin de répondre au mieux aux attentes exprimées par les élus, ERDF a mis en place une équipe dédiée à chaque territoire.

Ainsi, c'est près de 1000 interlocuteurs privilégiés qui sont à l'écoute des collectivités locales et des autorités concédantes, qu'elles soient communes rurales ou urbaines, villes ou grandes agglomérations.



Ils écoutent et répondent sur toutes les questions relatives notamment à :

- la gestion des contrats de concession,
- l'exploitation et le développement du réseau,
- l'aménagement du territoire.

ERDF, ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES PARTOUT EN FRANCE

Acteur du développement des territoires, ERDF veille à offrir la meilleure qualité de distribution d'électricité partout en France, que ce soit en territoire urbain ou en territoire rural.

En effet le financement du service public de distribution d'électricité est assuré par le TURPE (Tarif d'utilisation des réseaux publics de distribution d'électricité) dont l'un des principes est celui de la péréquation tarifaire : un client paye le même prix de l'électricité quelque soit son lieu de résidence.

ERDF est ainsi garante de l'équilibre entre les coûts et la qualité de distribution d'électricité et alloue de façon équitable et transparente les investissements sur le territoire national en accentuant ses efforts sur les départements identifiés par le décret qualité comme étant en situation difficile : certains départements par exemple sont plus exposés aux aléas climatiques.



Plus d'informations sur ERDF sur www.erdfdistribution.fr

DOSSIER DE PRESSE

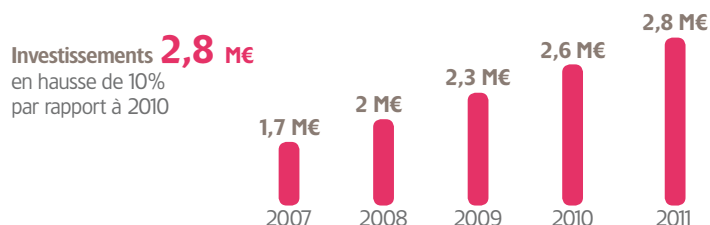




RÉSEAU : DES INVESTISSEMENTS À LA HAUSSE

L'amélioration de la qualité de fourniture et de la modernisation des réseaux est au cœur des priorités d'ERDF. Depuis trois ans, l'entreprise a fortement augmenté ses investissements dans les réseaux de distribution.

Sur la seule année 2009, ceux-ci ont atteint 2,3 milliards d'euros, en progression de 13,5% par rapport à 2008. **En 2010, ils étaient de 2,6 milliards d'euros et atteindront 2,8 milliards d'euros en 2011.**



ERDF orientera ses investissements en priorité sur la fiabilisation des réseaux, leur sécurisation face aux aléas climatiques, et l'automatisation vers des réseaux toujours plus intelligents. L'entreprise va renforcer ses compétences en maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre des travaux et améliorer ses politiques d'achat, de sous-traitance et de partenariat avec les filières professionnelles.

Dans le cadre du Contrat de service public et en réponse à des objectifs environnementaux et esthétiques, ERDF s'est engagée à enterrer 90 % des nouvelles lignes à haute tension (HTA) et à réaliser en « technique discrète » les deux tiers des nouvelles lignes basse tension.

Entre 2009 et 2010, le réseau ERDF s'est accru de 8300 km.

En 2010, sous maîtrise d'ouvrage d'ERDF, 11 000 km de nouvelles lignes (HTA et BT) ont été construites en souterrain (97 % de lignes HTA équivalent à 7900 km et 76 % de lignes BT équivalent à 3100 km), 6 000 km de lignes HTA et BT aériennes ont été déposées,

750 km de câbles souterrains anciens ont été renouvelés et 1900 km de lignes HTA fortement exposées aux aléas climatiques ont été supprimées.



Pose de lignes aériennes pour le lancement de l'opération d'enfouissement de 6 km de lignes électriques enfouies au cirque de Navacelles hélitreuillage d'un pylône.

Baisse significative du temps de coupure entre 2010 et 2011



On observe une amélioration d'environ 30% sur un an : à fin octobre 2011, la durée moyenne de coupure hors événement exceptionnel est de 49,6 minutes contre 69,5 à fin octobre 2010.

AVEC LES FONCTIONS AVANCÉES DE CONDUITE (FAC), L'INTELLIGENCE DES RÉSEAUX EST DÉJÀ EN MARCHÉ

ERDF a fait un grand pas vers « l'auto-cicatrisation » des réseaux par voie logicielle. Les conducteurs de réseau, qui agissent depuis les agences de conduite régionales, disposent désormais de fonctions de diagnostic d'événement et de localisation des défauts. Les premières manœuvres de reconfiguration du réseau sont exécutées automatiquement par le système, ce qui permet de réduire les durées de coupure.

90 % des défauts sont traités par les FAC, et permettent une réalimentation de la clientèle en moins de 3 minutes dans 60 % des cas.

LE RÉSEAU EN CHIFFRES EN 2010

1,3 millions de kilomètres de lignes

lignes basse tension à 400 volts (BT) 608 000 km

lignes moyenne tension à 20 000 685 400 km

* HTB : lorsque la tension excède 50.000 volts en courant alternatif et 75.000 volts en courant continu

146 600 sites de production raccordés au réseau

2210 postes-sources HTB*/HTA (interfaces avec le réseau de transport géré et exploité par RTE)

742 700 postes de transformation HTA/BT

34 millions de clients

40% du réseau de distribution (41% en HTA, 38% en BT) est souterrain

ALÉAS CLIMATIQUES : ANTICIPER POUR SÉCURISER, SE MOBILISER POUR RÉPARER

La France connaît de plus en plus régulièrement des phénomènes climatiques de grande envergure qui exposent le réseau d'ERDF à des conditions météorologiques exceptionnelles, en durée comme en intensité (tempêtes, chutes de neige, formation de givre).

À la suite des tempêtes de 1999, ERDF a mis en place une série de mesures, renforcées en 2006 par un plan « aléas climatiques », en lien avec les pouvoirs publics, pour maîtriser les conséquences de l'ensemble des phénomènes climatiques de grande ampleur.

La Force d'Intervention Rapide Électricité ou FIRE

Ce dispositif permet de mobiliser dans toute la France rapidement et à tout moment, plus de 2000 hommes et des moyens techniques conséquents pour intervenir sur tout le territoire national. L'objectif est d'appuyer les équipes locales d'ERDF afin de rétablir au plus vite l'alimentation électrique.

ERDF a aussi mis en place un système de solidarité avec les gestionnaires de réseau de distribution d'électricité des pays limitrophes (Angleterre, Allemagne, péninsule ibérique, etc.) qui peuvent intervenir en renfort lors d'événements climatiques exceptionnels.

Pour faciliter la coopération avec les collectivités locales en cas de crise, ERDF propose aux communes d'identifier parmi leurs

équipes un « correspondant tempête » en charge d'informer ERDF de l'état des réseaux dans la commune. Celui-ci bénéficie au préalable d'une formation pour mieux connaître les spécificités techniques du réseau. Enfin, des plateformes de stockage de groupes électrogènes et d'équipements électriques (plateformes SERVAL) ont été mises en place en différents points stratégiques du pays afin de permettre à ERDF de dépêcher rapidement du matériel sur le chantier des opérations.

Toutes ces mesures ont permis à ERDF d'accroître son efficacité et de rétablir un plus grand nombre de clients privés d'électricité dans des délais de plus en plus courts.

- En 2009, lors de la tempête Klaus, 96 % des 1,7 millions de clients privés d'électricité ont été rétablis en 5 jours, conformément aux engagements pris dans le cadre du contrat de service public.

- En 2009, lors de la tempête Quinten, 90 % des 900 000 clients privés d'électricité ont été réalimentés en 24 heures.

- En 2010, lors de la tempête Xynthia, 98 % des 1,2 millions de clients privés d'électricité ont été réalimentés en 24 heures.

ERDF dispose d'une veille météo qui lui permet d'anticiper, sur trois jours, les aléas climatiques présentant un risque pour le réseau et de se préparer ainsi à intervenir dans les meilleurs délais.



Plus d'informations sur le réseau sur www.erdfdistribution.fr/reseau_electrique

DOSSIER DE PRESSE



LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DES OUVRAGES ÉLECTRIQUES

ERDF réalise, depuis déjà de nombreuses années, des campagnes de prévention pour informer le public et sensibiliser les tiers au risque électrique lorsqu'ils exercent une activité à proximité des ouvrages du réseau électrique.

Cette campagne de prévention qui s'appuie notamment sur une mascotte, appelée Wattson, s'intitule «**Sous les lignes, prudence : restons à distance**» et rappelle au public les conseils suivants :

- Eviter de s'approcher des lignes électriques et rester vigilant à leur approche
- Ne jamais tenter de récupérer un objet accroché à une ligne
- Manipuler les tuyaux et cannes à pêche en position horizontale et loin des lignes
- Ne pas manœuvrer seul sous des lignes avec des engins de grande hauteur

En outre, plusieurs partenariats au service de la sécurité des tiers ont été initiés.

ERDF impliquée auprès de l'Education Nationale

ERDF travaille à la sensibilisation des jeunes aux risques d'accidents électriques en intervenant auprès d'enfants de classes primaires. 3000 interventions ont été réalisées en 2010 en partenariat avec l'Education Nationale et le Groupe EDF.

Dans le cadre d'un autre partenariat conclu avec l'inspection générale de l'enseignement technique et GrDF pour la formation à la maîtrise du risque électrique, 300 enseignants des collèges et lycées des métiers du BTP ont inclus ce sujet dans leurs programmes scolaires en 2010.

Une sensibilisation aux risques électriques pour les employés du BTP

Un partenariat signé entre ERDF, GrDF et la FNTP (Fédération Nationale des Travaux Publics) a permis de former 10 000 employés des entreprises de BTP en 2010 pour les sensibiliser aux risques liés aux travaux à proximité des réseaux.

Des chartes de bons comportements et de prévention des risques ont été signées avec les principales organisations professionnelles du BTP au cours de ces dernières années.

Actions auprès des pêcheurs et du monde agricole

En 2009, ERDF a signé une convention avec la FNP (Fédération Nationale de la Pêche) visant à identifier les zones susceptibles de présenter des risques afin de les sécuriser et d'en informer les pêcheurs (message sur les porte-cartes de pêche, organisation de formation sur la sensibilisation au risque électrique et distribution de brochures sur ce même thème).

Par ailleurs, une convention nationale a été signée en 2010 avec la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) en partenariat avec RTE. Cette convention prévoit, notamment, la formation de conseillers à la sécurité de la Mutualité Sociale Agricole pour diffuser les messages de prévention du risque électrique aux 150 000 adhérents. Pour sensibiliser ces différents publics au risque électrique et présenter également les missions d'ERDF, l'entreprise est présente sur de nombreux salons (Foire de Paris, salon des maires, salon de l'agriculture...).



Plus d'informations sur la campagne prudence sous les lignes sur www.sousleslignes-prudence.com/





UNE POLITIQUE SOCIALE AMBITIEUSE

UNE ENTREPRISE QUI RECRUTE

Depuis sa création en 2008, ERDF a relancé une politique d'embauche ambitieuse et recrute plus de 1000 personnes par an. En 2010, ERDF a réalisé 1 180 embauches externes.

Afin de développer et de renouveler ses compétences au service de son projet, l'entreprise a ainsi recruté plus de 3 400 nouveaux salariés en 3 ans.

Les recrutements concernent majoritairement les métiers d'exploitation et de développement du réseau de distribution d'électricité (50 % des recrutements en 2010, contre près de 60 % en 2009), tous diplômes confondus. La relation avec les clients et les fournisseurs d'énergie, tout aussi fondamentale, concentre 40 % des embauches en 2010 (27 % en 2009).

Les recrutements liés aux activités de soutien (domaine tertiaire) restent stables et représentent 10 % des embauches.

ERDF a besoin d'équilibrer sa pyramide des âges dans les prochaines années pour remplacer les départs à la retraite (30 % de l'effectif d'ici à 2014).

Pour y parvenir, ERDF a renforcé ses dispositifs de gestion du recrutement, mettant l'accent à la fois sur l'alternance, sur le développement des relations avec les grandes écoles et sur le recrutement de salariés expérimentés.

Les embauches se caractérisent par la diversité des profils et reflètent les engagements de l'entreprise en faveur de l'égalité professionnelle entre hommes et femmes, de l'intégration des travailleurs handicapés, de la formation et de l'apprentissage.

LA FORMATION, LEVIER DE PERFORMANCE ET DE PROMOTION SOCIALE

Le 22 septembre 2010, Michèle Bellon, président du directoire d'ERDF, a signé, avec l'ensemble des organisations syndicales, **l'accord «Formation tout au long de la vie professionnelle»**. Son objectif : faciliter l'accès de chacun aux dispositifs de formation. Grâce à cet accord, ERDF réaffirme ses engagements en matière de formation et favorise la construction de parcours professionnels motivants.

En complément, l'accord Défi Formation favorise :

- l'accompagnement par des formations adaptées lors des changements de collègue,
- les formations promotionnelles diplômantes permettant aux salariés de prendre en main leur projet professionnel,
- le renforcement des savoir-faire de tous via des Académies des métiers, permettant de partager les meilleures pratiques.

Le service national de formation d'ERDF forme déjà plus de 20 000 salariés par an aux métiers spécifiques d'ERDF.



Un engagement fort dans la formation par alternance

L'apprentissage est la pierre angulaire du dispositif de renouvellement des compétences d'ERDF pour la période 2008-2012. C'est pourquoi, dès 2008, ERDF s'engageait dans un accord à développer la formation par alternance. Un engagement renouvelé en 2010 dans le cadre de l'accord Défi Formation signé en septembre 2010 par l'ensemble des organisations syndicales et par Henri Proglio, président du Groupe EDF, au nom d'EDF SA, ERDF et RTE.

Aller au-devant des jeunes diplômés

ERDF souhaite recruter des cadres pour accompagner son évolution. Pour faire découvrir ses métiers et les opportunités qu'ils représentent aux jeunes diplômés, ERDF participe à des forums (Energy Day, forum de l'emploi du groupe EDF, par exemple).

Des liens privilégiés ont aussi été établis avec les grandes écoles de l'enseignement supérieur long : plus d'une dizaine de partenariats ont été établis qui permettent à ERDF de présenter ses métiers et de proposer des offres de stages.

Ils sont mis en place au niveau national (par exemple avec SUPELEC, TELECOM ParisTech, Arts et Métiers ParisTech) ou dans les régions (UTC en Île-de-France, Centrale Marseille en Méditerranée, Audencia dans l'Ouest, etc.). Un réseau d'ambassadeurs, constitué d'anciens élèves, fait vivre la relation avec ces écoles-partenaires.

Depuis 2008, ERDF accueille chaque année plus de 700 alternants, en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Fin 2010, ERDF formait ainsi un total de 1553 alternants. Ouverte à toutes les diversités, les offres concernent toutes les familles de métiers : relation clients, exploitation des ouvrages, développement des réseaux, métiers transverses. 845 nouveaux alternants ont rejoint l'entreprise à l'automne 2010.



L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES : UN ACCORD, DES ACTIONS



ERDF agit pour l'égalité professionnelle, notamment pour augmenter la part des femmes dans une entreprise à forte dimension technique. Des actions locales et nationales lui ont permis d'augmenter la proportion de femmes dans l'effectif, qui est passée de 15 % en 2008 à 17 % en 2010, grâce à un taux de recrutement féminin proche de 20 %.

De son côté, l'égalité salariale est atteinte à responsabilités égales. Enfin, la mise en oeuvre de l'accord égalité professionnelle, signé en septembre 2008 avec l'ensemble des organisations syndicales, témoigne de l'engagement d'ERDF en faveur de l'accès des femmes à des fonctions de cadre et à des postes de directions.

« MIEUX VIVRE AU TRAVAIL »

ERDF a poursuivi en 2010 son ambition d'être parmi les entreprises les plus sûres et les plus réputées pour leur qualité de vie au travail. Symbolisée par la démarche « **Mieux vivre au travail** », cet objectif concerne aussi bien le personnel d'ERDF que ses prestataires de travaux ou de services.

Dans le cadre de cette politique, l'action d'ERDF vise notamment à améliorer les conditions de vie au travail en termes de sécurité (prévention des accidents d'origine électrique ou liés aux déplacements notamment), de santé (démarche Ergonomie), et à mieux prendre en compte les facteurs psycho-sociaux (professionnels ou personnels). ERDF a notamment mis en place un numéro vert gratuit « Vie au travail » à destination des salariés qui souhaitent échanger avec des psychologues. En juillet 2010, un accord de méthode sur la concertation et l'accompagnement des salariés lors de réorganisations a été signé par l'ensemble des organisations syndicales.

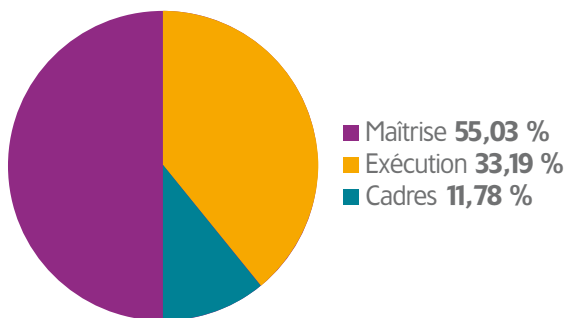


ERDF JOUE SON « WATTOU »

ERDF a imaginé un jeu permettant de former ses techniciens au risque électrique. Ce «serious game», baptisé WATTOU, offre la possibilité au joueur de se projeter dans des situations auxquelles il se trouve régulièrement confronté dans le cadre de son activité professionnelle et d'évaluer le risque inhérent à chaque mission.

CHIFFRES CLÉS 2010

36 110 collaborateurs



Nombre d'embauches : **1 180**, dont **285** suite à un contrat d'apprentissage

Nombre d'alternants : **1 551**

Contrats aidés : **64**

- 24% des nouveaux embauchés ont d'abord été apprentis ou en contrat de professionnalisation à ERDF.
- 20 % environ sont des femmes.
- 42 travailleurs en situation de handicap ont été recrutés.

3 408 personnes embauchées depuis 2008

Femmes 16,89%

Hommes 83,11%

FORMATION

79% part des salariés formés

33 heures de formation réalisées par salarié à l'effectif

42 heures de formation réalisées par salarié formé

1 139 528 nombre d'heures de formation

INTÉGRER SUR LE LONG TERME LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

ERDF a signé en 2009 pour une période de 4 ans, un accord d'entreprise en faveur de l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap, avec pour objectifs de :

- recruter au moins 30 collaborateurs par an en contrat à durée indéterminée d'ici 2012,
- accueillir au moins 16 alternants par an pendant la durée de l'accord, soit jusqu'en 2012 (contrats d'apprentissage ou contrats de professionnalisation).

En 2010, ce plan a permis l'embauche de 42 travailleurs handicapés; parmi eux, 12 sont titulaires de diplômes de niveau Bac +2/3. Une Mission diversité et handicap a également été créée en 2009 pour garantir l'atteinte des objectifs fixés par l'accord et veiller à l'accueil, l'intégration et l'accompagnement professionnel personnalisé des 900 salariés en situation de handicap. Elle coordonne les actions d'un réseau de 9 correspondants présents dans chaque région et d'équipes pluridisciplinaires constituées de médecins du travail, d'assistants sociaux, d'experts et de l'encadrement métier

Un engagement renforcé vis-à-vis du secteur protégé

L'accord comporte par ailleurs un engagement fort de l'entreprise en faveur du développement du secteur protégé et adapté. Cela se matérialise notamment par une augmentation significative du volume des achats d'ERDF aux établissements de ce secteur.

Au 31 décembre 2010, les objectifs fixés par l'accord pour fin 2012 sont atteints à 97 %. Des partenariats ont ainsi été conclus dans plusieurs régions pour, notamment, le nettoyage de vêtements de travail en Île-de-France, le traitement des cartes d'auto-relevé dans la région Rhône-Alpes par exemple...



Un livre réalisé à l'initiative d'ERDF

À l'occasion du premier anniversaire de l'accord handicap en 2009, la mission handicap d'ERDF a lancé un projet original : l'organisation de 9 conférences régionales au cours desquelles sont intervenus des salariés d'ERDF en situation de handicap, ou parent d'un enfant handicapé ou encore médecin du travail. Ces

témoignages ont été le point de départ d'échanges avec des intellectuels (sociologues, philosophes, anthropologues, médecins, sémiologues, etc.).

Les témoignages et analyses recueillis lors de ces conférences ont fait l'objet d'un livre « L'Éternel singulier, questions autour du handicap », publié aux Editions Le Bord de l'eau, en novembre 2010.

ERDF S'ENGAGE AUX CÔTÉS DE L'ÉTAT DANS LE PROGRAMME « ORDI 2.0 »

Le 6 septembre 2011 Eric Besson, ministre en charge de l'Industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, et Michèle Bellon, président du Directoire d'ERDF, ont signé un accord de coopération dans le cadre du programme « Ordi 2.0 » qui vise à réduire la fracture numérique. Ce partenariat a également pour objectif de favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap ou en difficulté d'accès à l'emploi. ERDF a souhaité s'engager dans cette action auprès de la Délégation aux Usages de l'Internet (DUI) en charge du programme « Ordi 2.0 » avec deux initiatives :

- favoriser le reconditionnement des anciens ordinateurs d'ERDF par des établissements du secteur protégé employant des personnes en situation de handicap ou en insertion (ESAT, EA et EI). Ces ordinateurs reconditionnés connaîtront une seconde vie. Ils seront prioritairement redistribués aux personnes défavorisées ou

en situation de handicap. Les matériels défectueux ou trop anciens seront recyclés dans le respect de l'environnement.

- travailler aux côtés de la DUI pour constituer un fonds national interentreprises, permettant d'apporter un appui financier à des projets visant notamment le développement d'outils favorisant l'accès aux apprentissages scolaires des enfants en situation de handicap. Par ailleurs, ce fonds sera alimenté par la revente des composants informatiques issus du démantèlement des ordinateurs qui n'auront pu être recyclés. Pour mener à bien ces projets et gérer ce fonds, une association nommée « Solidarités Numériques » a été créée.



DANS LE VENT AVEC DAMIEN SEGUIN



ERDF est partenaire du skipper guérandais Damien Seguin pour porter et partager ses valeurs de sportif exemplaire. Ce skipper guérandais de 31 ans a en effet démontré son engagement et son courage lors de nombreuses transats où il a su dépasser les éléments comme son handicap. Autant de valeurs partagées par ERDF, entreprise de service public très impliquée dans l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap.

Le 30 octobre 2011 au Havre le Class 40 de Damien Seguin baptisé « ERDF et Des Pieds et Des Mains », prenait le départ de la dixième édition de la course transatlantique Jacques Vabres pour rejoindre le Costa Rica après 3 semaines de traversée. Toute l'entreprise soutient le skipper pour cette transat et celles à venir.



Qui est Damien Seguin ?

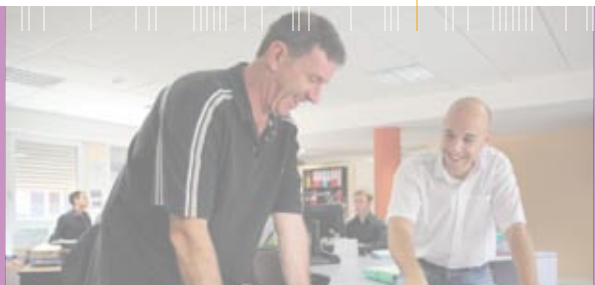
Skipper handicapé, né sans main gauche, Damien Seguin est un homme de défis, engagé, volontaire et courageux, doué d'une volonté hors norme et d'une abnégation totale que ce soit pour les Jeux Paralympiques, les transats en solitaire (10^{ème} de la dernière Route du Rhum!) ou pour son association « des pieds & des mains » en faveur de l'insertion des enfants handicapés par la pratique des sports nautiques. Il participera prochainement aux JO paralympiques de Londres en 2012.

Plus d'info : www.damienseguin.fr



Plus d'informations sur notre politique sociale sur www.erdfdistribution.fr/ERDF_Recrutement

DOSSIER DE PRESSE





ERDF, ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX INTELLIGENTS

Nous assistons à de nombreuses évolutions sur nos réseaux électriques. Face à des phénomènes majeurs comme l'augmentation de la production décentralisée à partir d'énergies renouvelables ou le développement de nouveaux usages tels que les véhicules électriques, le réseau électrique doit s'adapter et passer à l'ère des «smart grids», les réseaux intelligents.

Ces évolutions exigent une maîtrise accrue au niveau local où les besoins sont en train de changer. Il nous faut mettre en œuvre

des outils capables d'optimiser en permanence l'équilibre entre l'offre et la demande au plus près des acteurs, producteurs et consommateurs. Le but est de garantir un approvisionnement sûr aux consommateurs en adaptant le réseau au nouveau contexte.

C'est pourquoi ERDF prépare d'ores et déjà le réseau de demain, alliance du monde de l'électricité et de celui des NTIC.

LE SYSTÈME COMMUNICANT LINKY, PREMIÈRE BRIQUE DES SMART GRIDS

ERDF est au cœur du fonctionnement du marché ouvert de l'énergie. Afin de jouer pleinement son rôle, l'entreprise doit relever le défi de la modernité pour répondre aux attentes nouvelles et aux exigences croissantes de tous les utilisateurs de son réseau, qu'ils soient producteurs, fournisseurs, clients résidentiels concédants, élus locaux, professionnels ou entreprises.

Le renforcement de la performance de son parc de compteurs est un levier majeur de la modernisation du distributeur qui crée à cette occasion un système communicant complet sur l'ensemble de son réseau basse tension. C'est pourquoi ERDF a lancé, à l'initiative de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), un projet visant la modernisation de ses 35 millions de compteurs électriques répartis sur le territoire national. Ce projet s'inscrit plus généralement dans le cadre de la directive européenne de 2006 portant sur l'efficacité énergétique.

La mise en place des compteurs communicants constitue un saut technologique important qui permettra de moderniser les pratiques d'ERDF dans le cadre de ses missions de développement, d'exploitation et de maintenance du réseau de distribution électrique. Ce projet contribue aussi à la modernisation des utilisateurs du réseau en leur permettant de se doter des fonctionnalités nouvelles et à la satisfaction du client final en lui permettant d'avoir la maîtrise de sa consommation d'énergie.



ERDF, ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX INTELLIGENTS

Compteur communicant Linky : une expérimentation réussie

L'expérimentation du système communicant Linky par ERDF s'est achevée le 31 mars 2011. Lancée il y a un an à la demande de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), cette phase de test s'est étendue à près de 300 000 compteurs sur le département d'Indre-et-Loire et sur l'agglomération de Lyon.

ERDF est aujourd'hui prête à déployer le compteur communicant LINKY pour ses 35 millions de clients si les pouvoirs publics décident de sa généralisation.

Cette expérimentation répondait à trois défis majeurs :

- vérifier le processus d'installation à grande échelle des compteurs communicants,
- construire et mettre en service toutes les composantes du système d'information Linky,
- confirmer les hypothèses économiques du projet.

Pour Michèle Bellon, président du directoire d'ERDF « l'expérimentation qui vient de se terminer est réussie et ERDF est techniquement prête à déployer 35 millions de compteurs communicants. L'entreprise a mis tout en œuvre pour que cette expérimentation, la plus importante dans le monde par le nombre de compteurs posés, réponde point par point au cahier des charges fixé par le régulateur, ainsi qu'aux attentes des parties prenantes concernées, et notamment du client ».

Chaque élément du projet Linky, notamment les liaisons entre les compteurs, les concentrateurs et le système d'information central d'ERDF, a été testé avec succès et l'interopérabilité des matériels a été confirmée.

Pendant l'été 2011, les résultats de l'expérimentation ont été présentés à la CRE ainsi qu'au Comité de suivi institué par Eric Besson, Ministre de l'Industrie et de l'Énergie. C'est sur cette base que les pouvoirs publics ont pu prendre leur décision sur la généralisation du projet. Il reviendra ensuite aux pouvoirs publics de déterminer les modalités de financement et de déploiement des 35 millions de compteurs communicants à l'horizon 2018.



COMPTEUR COMMUNICANT LINKY : DE NOMBREUX AVANTAGES POUR LE CLIENT :

- **De nombreuses interventions réalisées à distance qui ne nécessitent plus la présence du client** (relevé des compteurs, changement de puissance, mise en service...).

« Vous n'êtes plus obligé d'attendre ERDF et de perdre éventuellement une demi-journée de travail ».

- **Une facture calculée sur la base de sa consommation réelle et non sur une estimation.**

« Vous payez précisément ce que vous consommez, sans estimation intermédiaire ».

- **Des délais d'intervention ramenés de 5 jours à moins de 24 heures.**

« Vous emménagez dans un nouvel appartement, vous ne disposez ni du chauffage, ni de l'électricité, en 24 heures ERDF vous fournit le tout ».

- **Un meilleur suivi de la consommation électrique donc une meilleure maîtrise des dépenses en énergie.**

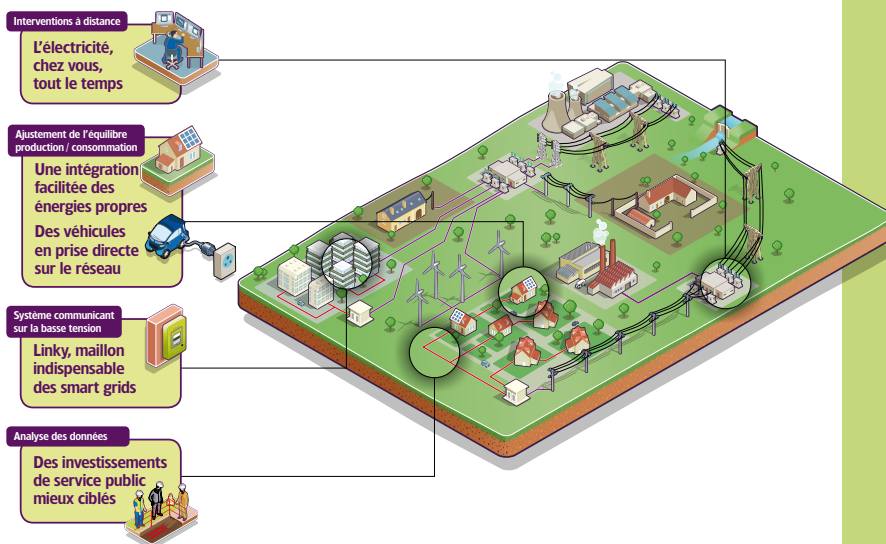
« Vous êtes en mesure de connaître votre consommation à tout moment et ce afin de mieux maîtriser vos dépenses de consommation ».

- **En cas de panne sur le réseau, le diagnostic est facilité et la réalimentation en électricité des clients s'en trouve être plus rapide.**

L'installation du compteur communicant n'est pas facturée au client.

ERDF, UNE LONGUEUR D'AVANCE DANS LES SMART GRIDS

Qu'est-ce que les smart grids ?



ERDF coordinateur du Projet européen Grid4EU

ERDF coordonne le projet de recherche européen Grid4EU (prononcez «grid for you») qui réunit un consortium de 6 distributeurs d'électricité en Europe (* soit la moitié des clients européens). Ce programme initié dans le cadre d'un appel à projets, prépare le développement des réseaux électriques intelligents. Il se déroule sur une période de 4 ans. D'un budget de 54 millions d'euros, il rassemble en tout une trentaine de partenaires industriels, fournisseurs d'électricité, d'équipementiers, de centres de recherche et d'universités. Ensemble, ils coopèrent pour optimiser et partager leurs tests dans des situations techniques, culturelles et climatiques variées, représentatives de la diversité européenne. Six sites d'expérimentation ont été sélectionnés dans des pays différents, dont NiceGrid à Carros près de Nice.

DE NOMBREUX PROJETS FRANÇAIS EN COURS...

<p>1 - Îles de Houat et Hoëdic Clients : 1 500 Maîtrise de la pointe de consommation</p>	<p>6 - Venteea Aube - Intégration directe de la production éolienne sur le réseau moyenne tension</p>
<p>2 - Smart Grid Vendée Optimisation de la production et de la consommation d'un territoire</p>	<p>7 - Greenlys Clients : 1 000 - Lyon et Grenoble Vision globale d'un nouveau système électrique intelligent</p>
<p>3 - Expérimentation Linky Clients : 250 000 Touraine et Lyon - Déploiement de compteurs communicants</p>	<p>8 - Smart Lyon Clients : 10 000 Expérimentation d'offres et de services clients grâce à Linky</p>
<p>4 - Issy Grid Clients : 1 500 - Issy-les-Moulineaux Optimisation de la production et de la consommation d'un quartier</p>	<p>9 - Nice Grid Clients : 1 500 Quartier solaire intelligent</p>
<p>5 - Région Oise d'Amiens Programme de numérisation des commandes des postes sources pour renforcer la sécurité du système électrique</p>	<p>AVANCEMENT DES PROJETS ■ Terminé ■ Lancé ■ Phase d'étude</p>

De par sa mission et son expertise, ERDF est naturellement au cœur des évolutions des réseaux électriques. Elle joue un rôle clé dans tous les grands projets smart grids français (cf. carte).

L'entreprise dispose d'un ensemble de solutions innovantes capables de développer les services attendus par l'ensemble des Français autour des thématiques électriques.

Réduction du nombre de pannes, diminution des temps de coupure, développement des énergies propres, simplification du rechargement des véhicules électriques nouvelle génération, réduction des pics de consommations, maîtrise des dépenses, autant de sujets testés à grande échelle avec tous les acteurs de la filière.

Grâce à ce dynamisme dans la recherche et l'expérimentation, ERDF est aujourd'hui un acteur reconnu au niveau international où son développement ne cesse de s'affirmer.

ERDF pilote le projet européen "Grid4EU"
Démonstrateurs dans 6 pays, 27 partenaires qui représentent 50% des clients européens



ERDF, ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX INTELLIGENTS

ERDF ROULE POUR LE VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Dans le cadre de ses engagements environnementaux, ERDF a décidé de contribuer activement au développement des véhicules électriques nouvelle génération. Deux chantiers essentiels ont été engagés depuis 2010 en ce sens : l'utilisation du système Linky pour permettre les transactions entre les différents opérateurs de service et les clients, d'une part, la mise au point d'un plan d'équipement de bornes de rechargement, d'autre part.

ERDF est au côté des collectivités locales pour les accompagner dans leurs programmes locaux de déploiement de bornes de

recharge. Elle les aide à maîtriser leurs coûts de raccordement et à mettre en cohérence leurs choix d'investissement avec les autres innovations qui se préparent sur le réseau. Dans un environnement où les divers équipements doivent de plus en plus être en mesure de communiquer entre-eux, il est en effet nécessaire de travailler très en amont les questions d'interopérabilité et de normalisation. L'implication d'un grand acteur national est déterminante pour faciliter l'adoption de règles partagées à l'échelle française et européenne.



Michèle Bellon lors de la conférence de presse de lancement des ERDF Master Karts en mai 2011

LANCEMENT DES PREMIERS ERDF MASTERS KART

ERDF est partenaire de la première course internationale « indoor » de karting électrique qui réunit les 10 et 11 décembre 2011 les plus grands noms du sport automobile mondial sur la piste du Palais Omnisports de Paris-Bercy.

Cette manifestation, organisée par Philippe Streiff, ancien pilote de formule 1, est une formidable opportunité pour ERDF de soutenir la mobilité électrique au travers d'une manifestation populaire.

Pour en savoir plus / <http://www.erdf-masters-kart.com/>



Plus d'informations sur notre politique smart grids sur www.erdfdistribution.fr/Innovations

DOSSIER DE PRESSE



ERDF INTENSIFIE SON DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL

En tant que premier gestionnaire de réseau de distribution d'électricité en Europe, ERDF porte en elle une longue tradition de coopération internationale.

En créant sa filiale ERDF-i, le 1^{er} octobre 2009, le distributeur français a réaffirmé sa volonté de mettre à la disposition des distributeurs du monde entier une expertise reconnue tout en valorisant ses métiers et les hommes et les femmes qui les exercent sur la scène internationale.

ERDF-i développe des prestations de service (études, assistance technique, formation...) et œuvre pour l'obtention de **délégations de gestion de réseaux de distribution hors de France**.

Ainsi des missions sont engagées en Côte d'Ivoire (assistance technique), au Maroc et au Liban pour un montant global de 1,5 Me en 2010 (contre 0,6 Me en 2009).

En Chine, une coopération déjà bien engagée

Le 22 février 2011, ERDF, a signé une lettre d'intention avec le principal distributeur d'électricité chinois de la province du Shaanxi, SREPG.

L'objectif de cette coopération menée par ERDF-i est d'accompagner le développement du distributeur d'énergie chinois en lui apportant l'expertise, les méthodes et outils les plus performants pour gérer le réseau de distribution de la province du Shaanxi. Puis, à terme, de participer au management de SREPG pour améliorer sa performance, en lui apportant ses savoir-faire et sa technologie.

Depuis 2002, le gouvernement chinois réforme le secteur électrique du pays pour le rendre plus performant et transparent. Il a souhaité mettre en avant la viabilité des sociétés provinciales de distribution en offrant aux opérateurs étrangers la possibilité de venir aider les gestionnaires de réseaux locaux à améliorer leur performance.

Pour ERDF-i, filiale d'ERDF qui va réaliser le projet, c'est une formidable opportunité de développer son activité au sein de la deuxième puissance économique aux besoins énergétiques croissants. Dans la province du Shaanxi par exemple, la consommation électrique a doublé sur les cinq dernières années.

ERDF : premier partenaire étranger à conclure un contrat de gestion déléguée dans le domaine de la distribution en Russie.

Le 17 juin 2011, dans le cadre du forum économique international de Saint Pétersbourg, Michèle Bellon, président du directoire d'ERDF, et Nicolai Chvets, directeur général de la Holding MRSK, ont conclu un contrat de gestion déléguée de la société russe de distribution d'électricité de Tomsk (TRK).

La gestion de la société de distribution de la région de Tomsk en Sibirie (TRK) sera confiée à une nouvelle filiale d'ERDF en cours de création. La création de celle-ci est un signe fort qui illustre la détermination d'ERDF de développer ses activités en Russie aux côtés de son partenaire. Les futurs expatriés d'ERDF sont d'ores et déjà identifiés et partiront dès l'entrée en vigueur du contrat de gestion déléguée. Pour préparer au mieux cette coopération, une équipe d'ERDF s'est rendue à Tomsk pour réaliser une étude approfondie sur le fonctionnement et la technologie de la société TRK. ERDF devient ainsi le premier partenaire étranger à conclure un contrat de gestion déléguée dans le domaine de la distribution en Russie.



Michèle Bellon, président du directoire d'ERDF, et Nicolai Chvets, directeur général de la holding MRSK lors de la signature d'un accord de coopération en juin 2011 à St Pétersbourg

ERDF INTENSIFIE SON DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL

De nombreux contrats au Maroc

Le 24 juin 2011, ERDF a remporté un appel d'offre d'assistance technique auprès de la Régie Autonome d'Electricité, Eau et Assainissement de Marrakech (RADEEMA). Ce contrat, d'une durée de 3 ans et d'un montant de 300 K euros est le deuxième signé cette année avec cette régie marocaine avec qui ERDF coopère depuis 2003. Le premier contrat portait sur une assistance technique pour l'exploitation des réseaux d'électricité de la ville de Marrakech. Dans cette optique, un expatrié a été envoyé sur place pendant un an et des missions d'expertises ponctuelles sont programmées.

Avec ce deuxième contrat, la coopération avec la régie RADEEMA est renforcée. En effet, les objectifs de ce nouveau contrat sont :

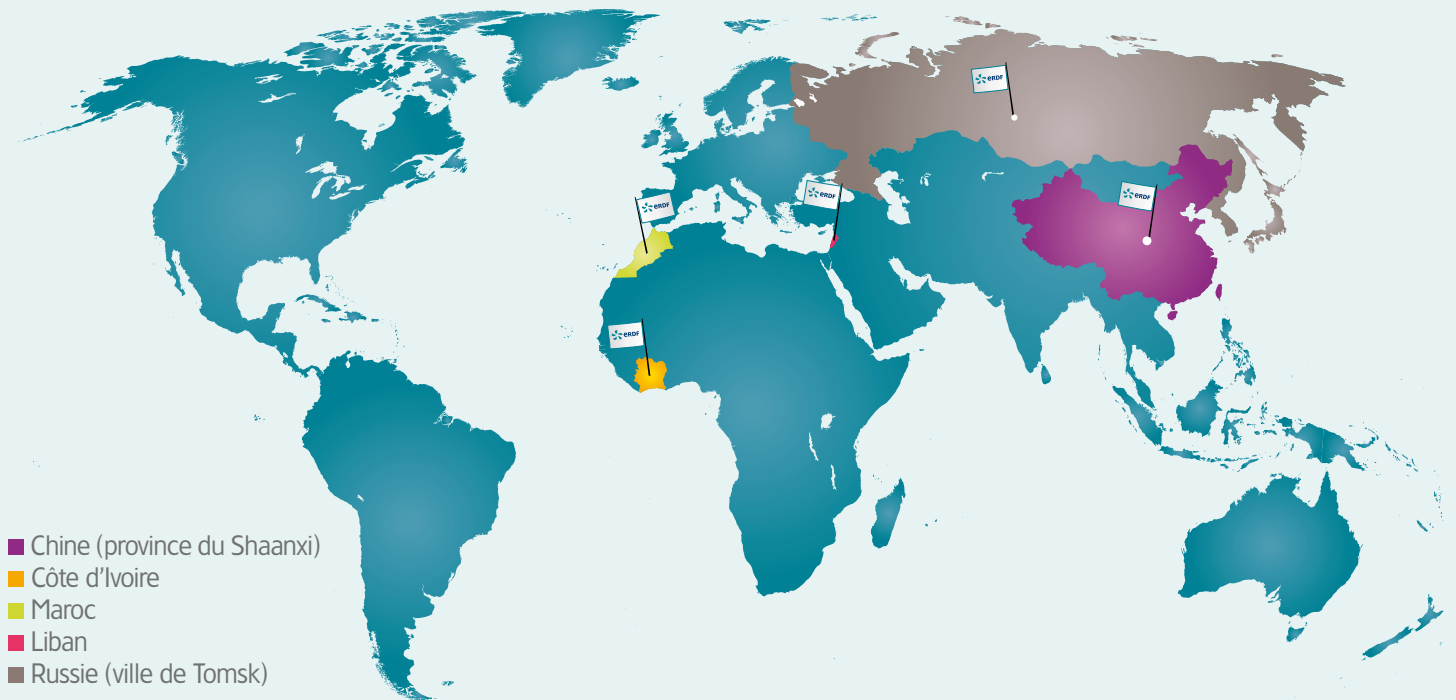
- la mise en œuvre d'un schéma de développement optimisé

du réseau 20 000 Volt à court, moyen et long terme;
- l'évaluation des besoins d'investissements pour la mise à niveau des réseaux basse tension, ainsi que la définition des méthodes et processus pour a mise en oeuvre;

- la réalisation d'une évaluation des pertes en électricité sur le réseau et la définition d'un plan pour en réduire les volumes.

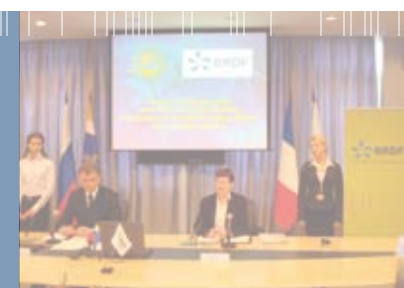
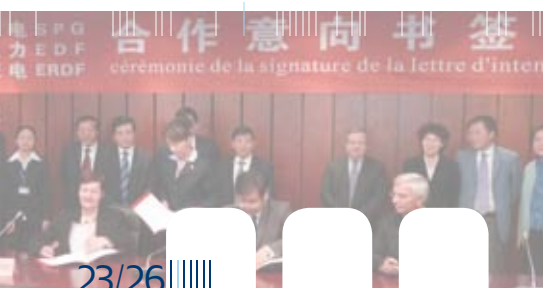
Depuis de nombreuses années, ERDF réalise de multiples contrats d'étude et d'assistance technique au bénéfice des compagnies (régies publiques ou opérateurs privés selon les villes) d'eau, d'électricité, et d'assainissement, qui gèrent les réseaux de la plupart des agglomérations du Maroc. D'autres compagnies marocaines sont également intéressés par l'expertise d'ERDF comme par exemple Rabat, Fes, Meknes, Tanger ou encore Tétouan.

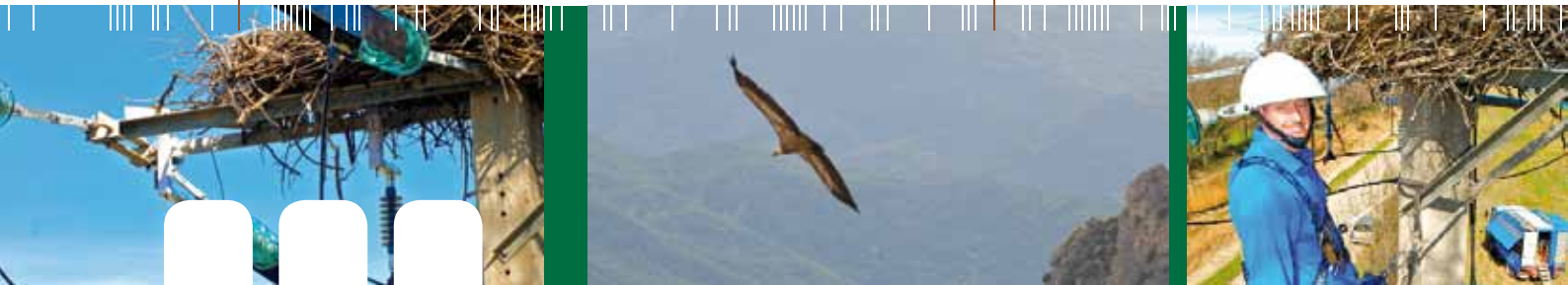
ERDF À L'INTERNATIONAL



Plus d'informations sur les activités d'ERDF à l'international sur www.erfdistribution.fr/ERDF_International_ERDF_i

DOSSIER DE PRESSE





UNE ENTREPRISE ENGAGÉE DURABLEMENT

Porteuse d'une mission de service public, ERDF est soucieuse de développer et d'exploiter les réseaux dans le respect de l'environnement, tout en contribuant à divers projets sociaux. Sa politique de développement durable associe ainsi toutes ses parties prenantes : collaborateurs, clients, collectivités locales, pouvoirs publics et associations.

DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

Les principaux engagements environnementaux d'ERDF sont au nombre de quatre.

- Diminuer l'impact de ses ouvrages et accroître la maîtrise des pollutions liées à son activité (démarche de progrès continu certifiée selon la norme ISO 14001).
- Moderniser le réseau et le rendre plus économe en énergie, tout en facilitant le déploiement des énergies renouvelables.
- Réduire ses consommations énergétiques (bâtiments et véhicules) et sensibiliser ses salariés et ses fournisseurs à l'importance de cette démarche.
- Préserver la biodiversité en partenariat avec les associations.

Le plan d'élimination des PCB est achevé

ERDF a achevé fin 2010, en avance sur les échéances réglementaires, son plan d'élimination des transformateurs pollués aux polychlorobiphényles (PCB), conformément au décret du 18 janvier 2001.

Pour respecter cette échéance, ERDF a mis en œuvre un programme ambitieux nécessitant une forte mobilisation des équipes soit **une activité à temps plein de 400 personnes chaque année pour**

un budget de 500 millions d'euros sur la période 2008 à 2010.

Sur l'ensemble du parc d'ERDF, 100 000 transformateurs ont été traités. Ils ont été remplacés par des transformateurs à huile minérale ou ont été dépollués. ERDF s'est assurée de l'élimination des PCB en faisant acheminer les transformateurs par des transports adaptés pour prévenir tout risque de pollution de l'environnement. Des entreprises spécialisées ont ensuite assuré leur dépollution ou leur élimination.

Des bâtiments moins consommateurs d'énergie

ERDF a défini un plan d'action sur quatre ans (2007-2010) pour réduire de 6 Gwh les consommations énergétiques de son parc tertiaire. Près de 170 sites sur les 500 existants sont concernés.

Pour y parvenir ERDF a engagé des mesures simples telles que l'utilisation de l'éclairage basse consommation, la mise en œuvre de systèmes de régulation, l'installation de détecteurs de présence, le pilotage des convecteurs électriques, etc.

Un bilan carbone a été finalisé en 2010 pour mieux identifier les voies prioritaires de réduction des émissions de carbone.

L'impact de l'activité d'ERDF sur le contenu carbone du kWh électrique est faible (environ 5%) alors même que le contenu carbone du kWh produit en France est très en-dessous de la plupart des autres pays européens.

ERDF limite l'impact environnemental de ses installations

ERDF a mis en œuvre une politique volontariste d'intégration des ouvrages de distribution publique d'électricité pour répondre à la demande de préservation des paysages exprimée par de nombreuses parties prenantes (État, collectivités locales, associations, particuliers...).

Dans le cadre de l'extension ou du renouvellement de son réseau, ERDF limite l'impact de ses installations sur les paysages. Plus de 90 % des lignes HTA (moyenne tension) sont construites en souterrain. Plus de 70 % des lignes BT (Basse Tension) sont construites en souterrain ou posées discrètement en façade.

Par ailleurs, ERDF soutient financièrement les opérations d'intégration des ouvrages sur les communes possédant un attrait architectural remarquable, répertoriées par la liste « Fonds sites » établie par l'État ou par l'association des plus beaux villages de France.

La protection des oiseaux : une action de fond

Depuis plus de dix ans, ERDF s'investit dans la diminution des impacts de son activité sur l'avifaune, notamment en améliorant la visibilité des lignes électriques ou en les équipant de protections.

En novembre 2010, à l'occasion de l'année internationale de la biodiversité, ERDF a souhaité apporter son soutien au programme « Refuges LPO* » en aidant les collectivités locales à installer des refuges (dans les écoles, les maisons de retraites, les lieux de vie...) et en incitant ses salariés à faire de leur jardin un refuge LPO.



En 2011, ERDF, dans le cadre de l'expérimentation du compteur communicant Linky, a permis à 40 écoles en Touraine de s'équiper de « Refuges LPO » et à leurs élèves d'apprendre les gestes simples pour protéger la biodiversité (la LPO bénéficie de l'agrément « Education nationale »). En parallèle à cette démarche, ERDF souhaite faire de ses salariés les premiers ambassadeurs de la biodiversité de proximité. Elle mènera ainsi une campagne de sensibilisation afin d'améliorer leur connaissance de la biodiversité et de leur permettre de devenir eux-mêmes membres du réseau « Refuges LPO ».

Cet engagement prolonge une collaboration née il y a plus de dix ans entre ERDF et la Ligue de Protection des Oiseaux et contribue à la protection des espèces, à la conservation des espaces naturels et à la sensibilisation du public dans leurs gestes de préservation de la biodiversité au quotidien.

ERDF se mobilise aussi pour les oiseaux de grande envergure

L'électrocution sur les lignes électriques est la première cause de mortalité non naturelle chez certains oiseaux de grande envergure. Pour agir, ERDF cartographie les zones à protéger avec l'aide des associations de naturalistes locales, identifie les supports dangereux et définit un plan d'action (équipements de supports ou de lignes, anticipation d'enfouissement ou de renforcement de lignes...).



Installation de protections avifaunes afin d'éviter tout risque d'électrocution d'un couple de cigognes : pose d'un renvoi de pont par un agent ERDF.

* Le refuge LPO est un espace vert comprenant un ou plusieurs nichoirs, que son propriétaire s'engage à entretenir avec des méthodes respectueuses de l'environnement, conseillé par la LPO.

DES ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX

Au travers de ses activités, ERDF est présente dans tous les territoires et entretient des relations étroites avec les collectivités territoriales. Forte de cet ancrage local, elle mène des actions destinées à favoriser l'insertion sociale des jeunes et des personnes démunies, et soutient les initiatives en faveur du développement local.

L'entreprise entend ainsi poursuivre de nombreux objectifs :

Privilégier la diversité

Plusieurs actions, dans ce sens, ont été menées notamment la signature d'un accord sur l'égalité professionnelle en 2009, d'un second accord sur le handicap (accueil, intégration, accompagnement durant la vie professionnelle), de la mise en place d'une mission « diversité et handicap » et d'une politique d'intégration renforcée en faveur des jeunes faiblement diplômés (campagne pour l'apprentissage, soutien aux écoles de la deuxième chance).

Favoriser l'insertion des jeunes ou des personnes sans emploi

Cet engagement a pris la forme de nombreuses actions de partenariat locales visant à améliorer l'intégration des transformateurs électriques dans le paysage rural ou urbain.



Plus d'informations sur nos engagements sur www.erdfdistribution.fr/Developpement_durable

ERDF a reçu le 9 juillet 2010 le label « Entreprise Éco-Adaptée » créé à l'initiative de l'Union Nationale des Entreprises adaptées. Ce label a notamment pour objectifs de véhiculer des valeurs sociales et de promouvoir des achats responsables.

Favoriser toutes les solidarités

ERDF a instauré une charte de développement durable à laquelle adhèrent tous les fournisseurs et prestataires d'ERDF. Un recours au secteur protégé et à l'économie solidaire est encouragé.

Porter son engagement social au coeur des territoires

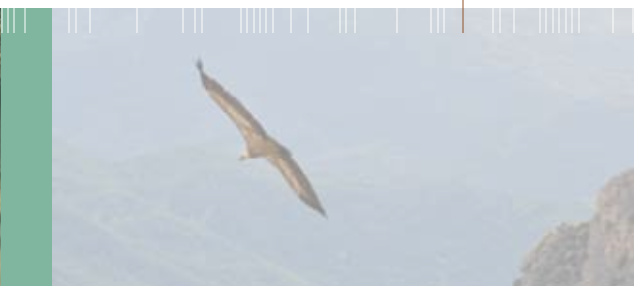
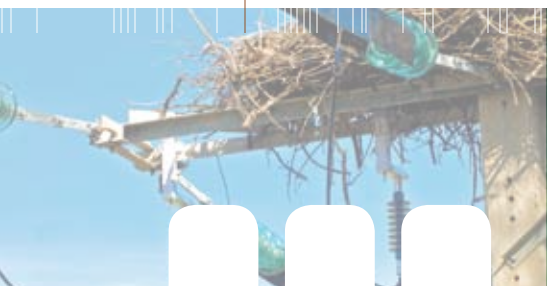
Dans chacune de ses directions territoriales ERDF a nommé un « **Correspondant Initiatives Territoires et Société** » (CITES) chargé d'accompagner les élus autour des thématiques liées à la solidarité et à la cohésion sociale, en collaboration avec les associations, les structures d'insertion par l'activité professionnelle, les bailleurs sociaux ou encore les organismes de formation.

Cette démarche vise également à favoriser l'insertion sociale et professionnelle par l'organisation de projets de qualification professionnelle et de contrats menés autour de chantiers d'élagage réalisés par des personnes en situation de handicap. A ce titre, une cinquantaine de personnes à la suite d'une période de pré-qualification et d'une formation en alternance, accéderont à un emploi au sein d'ERDF ou d'une entreprise partenaire.

Contribuer au renforcement du lien social

En zone urbaine comme en zone rurale, ERDF participe au développement de structures de médiation de proximité pour faciliter les interventions en clientèle, contribuer à la prévention des coupures d'énergie et à celle des accidents d'origine électrique. Plusieurs partenariats ont été engagés en 2010 avec les Points d'Information et de Médiation Multi-Services (PIMMS), les Régies de Quartier ou les relais de Services Publics (RSP). Dans la dynamique de la convention nationale d'ERDF avec l'Union des PIMMS, une quinzaine de projets de partenariats PIMMS en cours devraient aboutir en 2011. ERDF est également impliquée dans le protocole « Plus de services au public », conclu entre l'État et les grands opérateurs de service public, qui concerne l'accueil des clients en secteur rural dans 23 départements.

DOSSIER DE PRESSE



Crédit photos : couverture, Philippe Grollier - PWP/Hubert Dormeuil - PWP/Philippe Grollier - PWP ; [page 2](#), Franck Oddoux - PWP ; [page 3](#), Laurent Vautrin - PWP ; [page 4](#), William Beaucardet - PWP ; [page 6](#), William Beaucardet - PWP/Jean-Lionel Dias - PWP ; [page 7](#), Damien Charfeddine - PWP/William Beaucardet - PWP/Philippe Grollier - PWP/William Beaucardet - PWP/Jacques-Yves Gucia/Alexandre Sargos - PWP ; [page 8](#), Lionel Roux - PWP/William Beaucardet - PWP/William Beaucardet - PWP ; [page 9](#), Laurent Vautrin - PWP ; [page 10](#), Cyril Entzmann/Laurent Vautrin - PWP/Damien Charfeddine - PWP/Christian Bellavia - PWP ; [page 12](#), Franck Perrogon - Andia/Jean-Lionel Dias - PWP/Alexandre Sargos - PWP ; [page 13](#), Laurent Vautrin - PWP/Philippe Grollier - PWP/Philippe Grollier - PWP/Jean-Lionel Dias - PWP ; [page 14](#), Jean-Lionel Dias - PWP/Matthieu Colin - PWP ; [page 15](#), Sophie Brandstrom - PWP ; [page 16](#), Laurent Vautrin - PWP ; [page 18](#), Jean-Lionel Dias - PWP/Philippe Lesprit - PWP/William Beaucardet - PWP/Philippe Lesprit - PWP ; [page 19](#), Jean-Lionel Dias - PWP ; [page 21](#), Médiathèque ERDF / Alexandre Sargos ; [page 22](#), Mr Yao Yue - société SPG (Shaanxi Power Group) ; [page 24](#), Médiathèque ERDF / Lionnel Roux ; [page 25](#), Médiathèque ERDF / Lionnel Roux ; [page 26](#), Etienne Eymard Duvernay - Andia